

Pour tous



Congrès FAMM - CEMM à Latour-de-Carol (66)

M. OMS Edgar - Président de la SMAM

06.19.10.57.43

Pour les inscriptions :

Les inscriptions seront adressées à M. **DELAHAYE Jean-Jacques**

Soit par E- mail : jeanjacques.delahaye@free.fr
(1)

Soit par courrier : 14 Rue Aristide Maillol
66650 Banyuls sur Mer
Tél. : 04.68.95.99.23



(1)- demander une confirmation de lecture (icône "Importance").

Annulation :

En cas d'annulation de dernière minute, aucun remboursement ne sera accordé. Prendre soin de prévoir une assurance "annulation" auprès de votre assureur. Cependant, chaque cas sera examiné lors de problème familial majeur, de maladie ou d'accident.

Organisation du Congrès :



**SOCIETE MYCOLOGIQUE
ANDRE MARCHAND**



Site et Itinéraire :

https://www.youtube.com/watch?v=TMkDMoL_1xY&t=3s



Le 32^{ème} Congrès de la F.A.M.M et
Le 26^{ème} Congrès de la C.E.M.M
se dérouleront
du **17 au 22 Septembre 2018**

Vous serez accueillis dans un village club couvrant 20 hectares d'un arboré situé à 1.250 m d'altitude au cœur de la Cerdagne, dans les Pyrénées Orientales, à 5 mn de l'Espagne et 30 mn de l'Andorre. Le village de **Latour de Carol** fait partie du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

Hébergement :

Afin de répondre aux attentes financières de chacun, il sera proposé ultérieurement, sur la fiche d'inscription, type de chambres souhaité.

Les prix s'échelonneront de **355 € à 410 €/pers.**,

Les chambres seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions et du versement des acomptes.

Quelque soit le type de chambre choisi, il y aura lieu de **prévoir un supplément pour l'inscription au Congrès de 35 €/pers.**

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas être hébergé au village Club, vous obtenir des informations sur les hôtels, gîtes ruraux ou chambres d'hôtes de la région :

Auprès de la Communauté des Communes de Saillagouse
Sur le site www.pyrenees-cerdagne.com

Restauration :



Les repas seront pris en commun au Village Club.
Les petits-déjeuners seront proposés en self-service.
Les déjeuners et diners seront servis à table.

Les personnes ne souhaitant pas être hébergées au Village Club pourront tout de même prendre les repas avec les autres participants. **Le forfait 9 repas sera de 190 € / pers.**

Vous serez conviés, à mi-congrès, à un "repas de gala".



Les sorties :

Au cours de votre séjour, nous vous emmènerons le découvrir nos forêts de montagne en vous proposant 4 sorties mycologiques chaque jour parmi une sélection de biotopes différents recensés. Celles-ci seront encadrées par des guides.



Activités touristiques :



Les accompagnants auront la possibilité de découvrir la Cerdagne et le Capcir en visitant différents lieux touristiques aux alentours. Les sorties seront libres.

Une sortie organisée par la SMAM est en cours d'élaboration :
Le train jaune.

Des activités gratuites au village sont possibles, VTT, golf, Tir à l'arc, Boulodrome, Ping-pong, Billard, Tennis

Comment participer au

La participation et les inscriptions seront prises **pour la session complète.**

Le règlement sera effectué uniquement par chèques bancaires en même temps que l'inscription par le versement d'un premier acompte et le solde sera réglé à une date précisée dans le bulletin d'inscription.

Les règlements depuis l'étranger se feront par virement bancaire international **sans frais pour le destinataire.**

